



Bel-Air: les intrigues du procureur

Colmater partout où
c'est possible :
c'est l'unique mot
d'ordre de
Raymond Foëx face
aux enquêtes
sur Bel-Air.

Le dossier que nous publions cette semaine est un peu particulier. Il accompagne, en tentant d'élargir quelque peu la perspective à d'autres horizons culturels et politiques, la publication par TVB-Hebdo et l'ADUPSY d'un livre de Jean Steinauer : *Le Fou du Rhône. Documents sur la crise psychiatrique genevoise*. Sur le contenu et la méthode du bouquin, lire le descriptif encarté dans ce numéro. Sur les pages qui suivent, quels repères fournir ?

Partons du plus proche, et du plus factuel. Les Institutions universitaires de psychiatrie du canton de Genève sont en pleine réorganisation : on "sectorise" pour de bon, c'est-à-dire qu'on met en place un quadrillage du terrain censé permettre une prise en charge continue du patient psychiatrique, hors de l'hôpital et dans l'hôpital au besoin, par une même équipe de soignants obéissant à une même conception thérapeutique.

Nous tenons que cette restructuration ne marque pas la fin de la crise à Genève, mais un nouveau moment de celle-ci : non par pessimisme systématique, mais parce que la crise de la psychiatrie genevoise, à nos yeux, est celle d'un pouvoir littéralement devenu fou – comme on le dit d'un moteur qui s'emballe et tourne sans contrôle. Un pouvoir fou, parce que ses mécanismes de surveillance sont débranchés de fait depuis belle lurette, et que nul contre-pouvoir ne l'équilibre : ni du côté des travailleurs de la santé mentale, ni surtout du côté des patients, des usagers.

La solution de la crise ne passe donc pas au premier chef, croyons-nous, par la mise en oeuvre d'un nouvel organigramme "sectorisé" pour les soins psychiatriques, mais par la réalisation des exigences contenues dans l'initiative populaire de la gauche genevoise "pour les droits des malades", actuellement en cours de signature. Cela, naturellement, implique l'abandon de la politique d'information frileuse et mensongère qui a été de règle jusqu'à présent, chez nous, dans ce domaine, et l'ouverture enfin d'un débat public approfondi. Au fond des choses, une question toute simple et vertigineuse : où donc les mettre et comment les soigner ?

C'est ici que viennent s'inscrire les deux autres volets du présent dossier. Marie-Delphine Bonada fait le point sur l'expérience italienne : abandonner l'hôpital psychiatrique en tant que tel, répartir ses patients dans les hôpitaux généraux. Expérience difficile, parce que posant notamment des problèmes d'infrastructure complexes.

Au Brésil, Pierre Gaillard est tombé sur un hôpital psychiatrique... spiritiste. Son reportage renverse tout ce qu'un psychiatre suisse normalement constitué peut imaginer. Le patron de cet asile, le "docteur" Lauro, n'est pas plus médecin que ses patients, et probablement aussi fou qu'eux, mais la chose étant reconnue et admise, ça marche. L'asile est complètement dingue, mais cela semble aller de soi. Les résultats, selon un psychiatre classique, sont les meilleurs de tout Brasilia.

Cinq hommes en blouse blanche essayent d'en maîtriser un sixième, qui s'agit sur la table de radiologie où on l'a couché, et s'affairent à lui retirer du corps les tuyaux qu'ils y ont placé pour voir comment son cerveau absorbe un produit radioactif. Mauvaise séquence pour une série B sur l'inusable Docteur Mabuse ? Non, fine pointe de la recherche scientifique à la Clinique universitaire de psychiatrie de Bel-Air, à Genève, sous le règne du professeur René Tissot.

Deux ambulanciers passent les menottes à un vieillard malheureux comme

les pierres, le déculottent pour lui faire une injection et l'emmènent à l'hôpital psychiatrique sur la foi d'un certificat signé par un toubib qui vient de voir le vieil homme pour la première fois, et pendant cinq minutes, court-circuitant son médecin traitant. Pratique d'un Etat totalitaire où la psychiatrie musclée garantit l'ordre social ? Non, mise en oeuvre de la législation genevoise sur le régime des personnes atteintes d'affection mentale.

Alors quoi, vous revenez sur ces histoires ? Mais oui, nous y revenons.

Et comme le cadre du journal hebdo-

madaire n'y suffit pas, nous y revenons avec un livre de 180 pages assez unique en son genre, il faut bien le dire. Entièrement basé sur des documents officiels, c'est le premier auto-portrait d'une institution psychiatrique devenue folle de son pouvoir. Un cauchemar raconté par celui qui le vit, et comme s'il n'avait rien que de banal et de routinier. Dressé par elles-mêmes, voici l'acte d'accusation des Institutions psychiatriques genevoises. Nous en présenterons, ici, deux aspects que réunit une figure imposante, celle du procureur général de Genève Raymond Foëx.

